

► communiqué de presse

06.10.2015

La Protection civile mobilisée pour l'accueil des réfugiés

Correspondant: Ophelie Boffa

T: 02 500 25 88

E-mail: ophelie.boffa@ibz.fgov.be

F: 0470 32 67 39

La Protection civile mobilisée pour l'accueil des réfugiés

Bruxelles, 06/10/2015 – A la demande du Secrétaire d'Etat à l'Asile et la Migration, la Protection civile mobilise ses volontaires pour augmenter les capacités d'accueil des réfugiés.

Du 1^{er} au 3 octobre, les agents volontaires ont participé à la création de 500 places supplémentaires dans le centre géré par la Croix Rouge au WTC III à Bruxelles. 31 volontaires des unités opérationnelles de Brasschaat, Jabbeke et Liedekerke sont intervenus quotidiennement de 9h à 22h. Leur mission a consisté en l'installation et l'attribution de lits, la distribution de couvertures et de matériel sanitaire, et un support logistique.

Du 21 au 30 septembre, Fedasil a pu compter sur le soutien de la Protection civile pour installer des campements d'accueil d'urgence. Près de 200 volontaires, encadrés par des agents professionnels, ont été chargés de transporter du matériel logistique vers trois sites à Jalhay, Theux et Amel. Jusqu'à présent, 77 tentes ont été montées avec une capacité de cinq personnes chacune. D'autres sont en attente de localisation. Elles ont été équipées de lits, de matériel de cuisine et de systèmes de chauffage. Tout ce matériel fait partie du programme Emergency Temporary Shelter (ETS) de B-FAST. Pour garantir l'isolation des tentes face aux conditions hivernales, la Protection civile a également construit des planchers. Au total, environ 400 personnes pourront ainsi être mises à l'abri.

En août déjà, la Protection civile avait été appelée en renfort pour déployer, en collaboration avec la Défense, des tentes supplémentaires dans les centres d'accueil du pays.

Pour gérer cette situation d'urgence, les autorités peuvent compter sur la réactivité des agents polyvalents de la Protection civile.

Les agents de la Protection civile offrent leur aide à la population et viennent en renfort aux pompiers sous la forme d'un appui technique spécialisé lors d'incendies importants, de catastrophes ou de situations de crise. Ils sont actifs dans six unités opérationnelles réparties sur l'ensemble du territoire belge. La Protection civile intervient 24h/24 à la demande des autorités, des zones de secours ou de la police. www.protectioncivile.be



Rue de Louvain 1
1000 Bruxelles

T 02 500 21 11
F 02 500 23 65